

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(2\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Didier-Demanche et Cie, 5 \[novembre 1849\]](#)

Jean-Baptiste André Godin à Didier-Demanche et Cie, 5 [novembre 1849]

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Didier-Demanche et Cie](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[5 novembre 1849](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Didier-Demanche et Cie](#)

Lieu de destinationReims (Marne)

Description

RésuméGodin répond à Didier-Demanche et Cie qui l'accuse de lenteur et de négligence dans le traitement de leurs commandes : le retard n'a concerné que les cuisinières de 60 et 54 cm et Godin a prévenu Didier-Demanche et Cie le 5 octobre 1849 qu'il ne pouvait satisfaire toutes les demandes de ces appareils ; il ajoute qu'il

les livre aujourd'hui au fur et à mesure de leur fabrication ; Godin regrette que Didier-Demanche et Cie ne soit pas compréhensifs à ce sujet et il leur reproche de ne pas avoir tenu compte de son avertissement de pousser la vente des cuisinière de 69 cm avec et sans chaudière. Godin indique qu'il répond après le départ du messenger, aussi estime-t-il à 10 jours le retard de l'expédition, sauf à utiliser un moyen de transport plus onéreux.

NotesLa lettre a un post-scriptum daté du 5 novembre 1849 et copié sur la page 417 du registre FG 15 (2).

Mots-clés

[Appareils de cuisson](#), [Critiques](#), [Distribution des produits](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Transport de marchandises](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomDidier-Demanche et Cie

GenreNon pertinent

Pays d'origineFrance

BiographieQuincaillier établi à Reims (Marne) dans la première moitié du XIXe siècle, distributeur d'appareils de la manufacture Godin-Lemaire.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation2 p. (415, 416)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

1849
Reims
29 ^{bre}

415

Messieurs Duvivier. Lettre
et obvia

suivant par retour du courrier me
dire si les armoires et les gouspées qui
vous manquent vous sont parvenues
donc je leur ayant fait prendre une
fausse direction

Paris
le 29 ^{bre}
Monsieur Barbet
Je suis impatient de ne pas recevoir
de réponse à l'envoi que je vous en
fait j'ai eu propose de faire évaluer
cette armoire un assez grand nombre
de meubles si vous y mettez trop de
tenture je serai obligé de les confier
à d'autres sculpteurs

Reims
Messieurs Duvivier Demande et il
vous m'assure de tenture dans la
partie des demandes que vous m'avez
faites elles ont pourtant toujours été
expédiées aussitôt réception de vos lettres
seul ce que vous m'avez demandé en
cuisiniers 60 ^m et 36 ^m, ma lettre de
la semaine vous prevenant et et ignoré de
la difficulté que je pourrais de satisfaire
aux demandes qui m'avaient été faites sur ce
modèle et des dispositions que mon grand
regret je me suis trouvé contraint de prendre
ce que j'avais en magasin de ces derniers
meubles et été promptement usés et les
demandes ont dépassés toutes mes provisions
je ne puis aujourd'hui servir qu'à
mesure que ces objets sont fabriqués

Je suis persuadé que vous considérez
comme un manque de courtoisie
la négligence que la multiplicité des affaires
~~facilité~~ ^{peut} exerce momentanément sur ma
correspondance. Veuillez croire que je
fais et que j'ai toujours fait mes efforts
pour vous bien servir; seulement il
est regrettable pour vous et pour moi
que vous n'ayez pas eu de voir tenir
compte de l'arrivage de papier
vous en' donne de pousser a la vente
des machines 69^{fr} avec chaudière et
sans chaudière que j'aurais tenté de
vous servir et être aussitôt demandés
votre honore lettre a laquelle je reponds
merveille apres le depart des Messagers
est donc un retard de dix jours que je
ne pourrais imputer qu'un vous faisant
contre un transport plus elevé

Tout a vos ordres je vous prie
M^{rs} Messieurs d'agréer mes amitiés &
M^{onsieur} Potier au delà

Je conserve l'espoir jusqu'a ce jour
de vous mettre en fabrication les
poises de cabinet mais je me vois
contraint de renvoyer tous mes montres
sont occupés au travail de nuit que je
n'ai plus en magasin et il est impossible
d'en trouver de nouveaux

Je vous fais passer une de 69^{fr}
dans ch^u elle est de prix de fr 36 mais
je vous la passerai a vous a fr 32
sans qu'il soit un engagement pris
pour l'année prochaine prochaine fois
qu'ils vous amplement les petites que je ne dégraverai
bonne

Laferre
9^{br} 5